

**AVIS PUBLIC**

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance ordinaire tenue le 8 février 2021, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 557-2021 modifiant le texte du régime de retraite simplifié des employés de la Ville de Percé.

**AVIS** est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

**Donné à Percé, le 9 février 2021.**

---

**Gemma Vibert,  
Greffière**